

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2021	<i>N° 2021-453</i>

Convocation du 16 septembre 2021

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET
M. Baptiste MAURIN à M. Sébastien SAINT-PASTEUR
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Claudine BICHET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Fabien ROBERT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 14h50 à 15h15 le 24 septembre
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS à partir de 17h45 le 23 septembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h00 le 24 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Nadia SAADI à partir de 16h35 le 23/09
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h50 le 23 septembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 12h00 le 24 septembre
M. Stéphane PFEIFFER à M. Stéphane GOMOT le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Nadia SAADI à partir de 18h15 le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Myriam BRET le 23 septembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45 le 24 septembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 10h35 le 24 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Amandine BETES à partir de 15h15 le 24 septembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 16h50 le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 12h10 le 24 septembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir de 17h50 le 23 septembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 15h00 le 24 septembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20 le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h50 le 24 septembre
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET le 24 septembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS à partir de 18h20 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA le 24 septembre
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Frédéric GIRO le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 18h30 le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 15h35 le 24 septembre

M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER le 24 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER à partir de 18h50 le 23 septembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY de 17h25 le 23 septembre à 13h00 le 24 septembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 19h10 le 23 septembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jacques MANGON à M. Michel LABARDIN de 13h15 à 15h20 le 24 septembre
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL à partir de 19h20 le 23 septembre et jusqu'à 14h00 le 24 septembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 18h00 le 23 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 15h00 le 24 septembre
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 14h30 le 24 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Max COLES à partir de 10h30 le 24 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 16h15 le 23 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 12h30 le 24 septembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fabienne DUMAS le 24 septembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 23 septembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-453

Soutien aux programmes d'actions 2021 des agences de développement, pôles de compétitivité et clusters : Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI NA), Pôle de compétitivité Aerospace Valley, Alliance santé innovation Nouvelle-Aquitaine (ALLIS NA) - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole apporte son soutien à plusieurs structures qui fédèrent sur son territoire les entreprises et les acteurs socio-économiques. Ces structures mettent en œuvre des programmes d'actions annuels comprenant actions collectives, ingénierie de projet, promotion de filière, concertation et analyse stratégique des filières. Ces structures sont les partenaires de Bordeaux Métropole pour sonder, informer et agir au plus près des entreprises et des acteurs de ces écosystèmes stratégiques.

1) Présentation des structures

- L'Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine (ADI NA)

L'Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine (ADI NA) est une association au service des territoires et de toutes les entreprises - jeunes pousses, Très petites entreprises (TPE), Petites et moyennes entreprises (PME) et Etablissements de taille intermédiaire (ETI), de l'industrie et des services à l'industrie - qui composent la région Nouvelle-Aquitaine.

ADI NA porte au cœur de ses missions l'accompagnement à la transformation des entreprises. Elle est aussi chargée de faire émerger de nouvelles filières (ex : filière hydrogène), de booster l'attractivité du territoire et l'implantation de nouvelles activités.

ADI NA agit sur différents leviers comme l'accompagnement à la stratégie, à la mobilisation de financements publics, à la levée de fonds, à la transformation digitale, à l'internationalisation. ADI NA contribue aussi à la mise en relation des entreprises dans les écosystèmes et avec les grands donneurs d'ordre.

La convention cadre définissant nos modalités de coopération, sera réactualisée à l'issue de l'adoption par le Conseil métropolitain de son schéma de développement économique. Ceci permettra d'intégrer les enjeux liés au développement durable du territoire ainsi que l'évolution des politiques métropolitaines.

- Le Pôle de compétitivité Aerospace Valley

Le Pôle de compétitivité mondial Aerospace Valley fédère plus de 800 acteurs privés et publics de la filière industrielle aéronautique, espace, drones et systèmes embarqués pour les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie en lien avec les industriels, les laboratoires de recherche, les structures de formation, les régions, les métropoles, les services de l'Etat et

les acteurs locaux du développement économique.

Le Pôle définit son périmètre d'action principalement autour de trois secteurs stratégiques (aéronautique, drones, espace) nourris par cinq écosystèmes d'excellence (systèmes embarqués et communicants, structures et systèmes mécaniques, propulsion et énergie embarquée, données et intelligence artificielle, produits et services pour l'industrie).

De manière transversale à ces secteurs stratégiques se rajoute un axe majeur de défis sociétaux auquel le Pôle contribue à travers ses cinq écosystèmes d'excellence : la mobilité et la sécurité. La prise en compte des objectifs de développement durable, de la conception au démantèlement en fin de vie, la transition énergétique et la transition numérique représentent des orientations majeures de l'innovation du Pôle.

- Le Pôle de compétences (cluster) Alliance santé innovation Nouvelle-Aquitaine (ALLIS NA)

Le Pôle de compétences Alliance santé innovation Nouvelle-Aquitaine (ALLIS NA) a été créé en avril 2020. Sa vocation est de contribuer à la dynamique de l'écosystème régional de la Santé. Ses domaines d'intervention s'inscrivent dans le cadre du « Plan de relance national » de la filière (médicaments, diagnostic, solutions de e-santé, dispositifs médicaux innovants...). En effet, la crise sanitaire a conduit à l'identification de nouveaux besoins en matière de santé et d'autonomie répondant aussi bien aux attentes des citoyens telles que la biothérapie, la santé et l'environnement, le parcours et le suivi du patient, qu'aux enjeux de vieillissement de la population.

Pour mener sa mission, ALLIS-NA a un double objectif de soutien compétitif aux acteurs de l'innovation en santé et d'accélération du développement économique. Il fédère et anime l'écosystème de la filière santé à l'échelle régional. Il met en réseau les compétences scientifiques et technologiques de ses 130 adhérents : entreprises, établissements de santé, collectivités territoriales, laboratoires de recherche, organismes de formation et universités.

2) Financement des programmes d'actions spécifiques 2021 et cotisations

- L'Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine (ADI NA)

ADI NA sollicite le soutien de la Métropole à hauteur de 50 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'actions spécifiques au territoire. Le budget 2021 prévisionnel global d'ADI NA s'élève à 8 680 000 €, financé à 68% par la région Nouvelle-Aquitaine. La contribution de Bordeaux Métropole représente quant à elle environ 0,57%.

- Le Pôle de compétitivité Aerospace Valley

Dans le cadre d'un budget prévisionnel de 3 077 000 €, Bordeaux Métropole est sollicitée par Aerospace Valley pour apporter une subvention de fonctionnement de 115 000 € soit 3,73% du budget prévisionnel.

- Le pôle de compétences Alliance santé innovation Nouvelle-Aquitaine (ALLIS NA)

Il est proposé de soutenir le programme d'actions 2021 du cluster ALLIS NA à hauteur de 10 000 € et d'adhérer à l'association, impliquant une cotisation annuelle de 5 000€.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI NA) en date du 22/06/2021,

VU la demande formulée par le Pôle de compétitivité Aerospace Valley en date du 22/05/2021,

VU la demande formulée par le pôle de compétences Alliance santé innovation Nouvelle-Aquitaine (ALLIS NA) en date du 19/05/2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le soutien apporté à ces trois structures favorisera la compétitivité des entreprises métropolitaines par l'innovation en particulier au regard des enjeux et défis à relever en lien avec la transition écologique et l'impact économique de la crise sanitaire,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 50 000 € en faveur de l'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine pour son programme d'activités 2021,

Article 2 : d'attribuer une subvention de 115 000 € en faveur du Pôle de compétitivité Aerospace Valley pour son programme d'activités 2021,

Article 3 : d'attribuer une subvention de 10 000 € en faveur du pôle de compétences Alliance santé innovation Nouvelle-Aquitaine (ALLIS NA) pour son programme d'activités 2021,

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2021, chapitre 65, article 65748, fonction 61,

Article 5 : d'autoriser l'adhésion de Bordeaux Métropole auprès de l'association ALLIS NA pour l'exercice en cours pour un montant de 5000 €,

Article 6 : d'imputer cette cotisation sur le budget principal de l'exercice 2021, chapitre 011, article 6281, fonction 61,

Article 7 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférent précisant les conditions des subventions accordées.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Madame MELLIER, Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS, Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur RIVIERES

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 OCTOBRE 2021 PUBLIÉ LE : 8 OCTOBRE 2021	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
--	--